

Lacanau



CHIFFRES CLÉS

Linéaire de littoral : 16 km
Taux moyen de recul du trait de côte : - 1 à - 2 m/an
Recul maximal relevé en 2013-2014 : -20 m

CALENDRIER

Études d'élaboration de la stratégie : 2010-2015
Période prévisionnelle du 1^{er} programme d'actions : 2016-2020

COÛTS PRÉVISIONNELS DU PROGRAMME D' ACTIONS

2 millions d'euros soutenus par l'Europe, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine

PORTEUR DE LA STRATÉGIE

Commune de Lacanau et la Communauté de Communes Médoc Atlantique

Lacanau-Océan, station balnéaire réputée en Gironde, est particulièrement touchée par le recul du trait de côte lié à l'érosion marine. Avec près de 1 200 logements et la majorité de ses activités commerciales implantées dans le « périmètre de vulnérabilité » du front de mer, ce risque menace de manière importante l'économie touristique. La prise de conscience sur l'ampleur du risque encouru s'est accentuée à la suite des tempêtes de l'hiver 2013-2014. L'ouvrage de protection, réhabilité grâce à une procédure d'urgence à la suite de ces tempêtes, n'est aujourd'hui pas dimensionné pour assurer une sécurité de la population et des biens sur le long terme. Lacanau est la première Commune du littoral aquitain à avoir élaboré sa stratégie locale de gestion de la bande côtière qui s'inscrit dans une perspective de moyen terme.

DIAGNOSTIC DE SENSIBILITÉ

D'un point de vue socio-économique, la station balnéaire de Lacanau-Océan est fortement sensible à l'érosion sur la zone du front de mer allant de la maison de la glisse au sud immédiat des Océanides. De part et d'autre, la sensibilité socio-économique est faible.

À l'avenir, la poursuite du recul du trait de côte mettra progressivement de plus en plus en danger le front de mer de la station, par

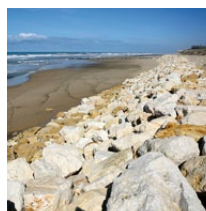
contournement des ouvrages existants et abaissement de la plage. Malgré ces constats, la mise en œuvre rapide d'une relocalisation de l'ensemble des biens concernés n'est pas possible aujourd'hui. En l'état actuel, ni la réglementation ni les outils financiers ne sont adaptés à la gestion de cette situation.

MODES DE GESTION RETENUS

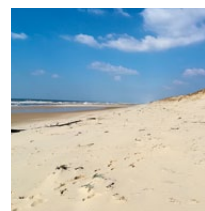
Devant l'importance du choix à réaliser, qui engage l'avenir de la Commune, et l'absence d'outils permettant aujourd'hui d'arbitrer entre le scénario de protection définitive ou de relocalisation du front de mer, le choix a été fait de mettre en place un programme d'actions transitoire et « sans regrets ».

Les actions portent sur la surveillance de l'aléa, la sensibilisation de la population, l'alerte et la gestion de crise, et la maîtrise de l'urbanisation. Il a également été choisi de maintenir le trait de côte du front de mer à sa position actuelle au moins jusqu'en 2050, en redimensionnant l'ouvrage de protection pour qu'il puisse résister aux aléas des prochaines décennies, le temps de préparer la décision de long terme et le cas échéant, de mettre en œuvre les outils pour la relocalisation des nombreux biens du périmètre de vulnérabilité.

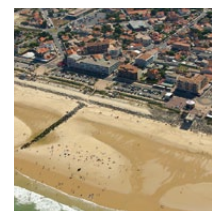
D'ores et déjà, la Commune a engagé la reconstitution des équipements publics du front de mer et le déplacement de la centralité. Ce projet urbain, moderne et résilient, s'inscrit dans le cadre du programme « Aménagement Durable des Stations » du GIP Littoral, en parfaite complémentarité avec la stratégie locale.



Protection (enrochements) des secteurs urbanisés



Accompagnement des processus naturels du cordon dunaire, nord de la ville



Réflexion sur le repli des enjeux du front de mer, zonage spécifique

PROGRAMME D' ACTIONS



CONNAISSANCE & CULTURE DU RISQUE

- > Mise en place d'un observatoire du littoral local pour actualisation de la connaissance de la cellule hydro-sédimentaire
- > Débats grand public, expositions, élaboration du DICRIM, information des propriétaires et mise en place de marqueurs de l'érosion

SURVEILLANCE & PRÉVISION DE L'ALÉA

- > Surveillance régulière des plages, dunes et ouvrages (notamment suivis photo, topographiques et bathymétriques)
- > Vigilance météo océane, définition de seuils d'alerte pour la stabilité de l'ouvrage, étude de stabilité des bâtiments

ALERTE & GESTION DE CRISE

- > Révision du Plan Communal de Sauvegarde et intégration du risque érosion



- > Elaboration d'un protocole spécifique d'évacuation d'urgence en cas de rupture de l'ouvrage
- > Mise en place d'arrêtés d'interdiction et de restriction des usages et accès

PRISE EN COMPTE DU RISQUE DANS L'URBANISME

- > Lien avec la révision du PPRL



- > Intégration du risque Erosion dans le PLU via un zonage spécifique d'urbanisme réversible pour les zones fortement exposées

REPLI STRATÉGIQUE



- > Veille active sur la réglementation et stratégie foncière en vue de la définition de la stratégie de long terme (2050-2100)



- > Recomposition des équipements publics du front de mer et déplacement de la centralité en retravaillant l'axe des allées Ortal (programme « Aménagement Durable des Stations »)

LUTTE ACTIVE SOUPLE



- > Accompagnement des processus naturels en lien avec l'ONF



- > Etudes techniques, environnementales et réglementaires : plan de gestion des sédiments sableux



- > Rechargements en sable par voie terrestre

LUTTE ACTIVE DURE



- > Entretien et surveillance de l'ouvrage existant



- > Etudes techniques et réglementaires et recherche de financements en vue du dimensionnement d'un ouvrage de protection pérenne à l'horizon 2040-2050

PILOTAGE DE LA STRATÉGIE LOCALE

- > Animation de la stratégie en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels